de nous en laisser la moindre chance, avant même que des accords avec les provinces aient été signés, et pensant d'abord à leur parti, comme d'habitude, ils torpillent ces programmes, ou essaient, du moins, de le faire, avant que nous puissions les mettre en œuvre. Le député d'Essex-Est (l'honorable M. Martin) a critiqué l'ARDA. Mais je le défie de venir dans la circonscription de Brome-Missisquoi pour critiquer cette institution, là où chaque cultivateur se rend compte de ce qu'elle vaut. Ce programme considérable a été présenté à la Chambre des communes par le ministre de l'Agriculture qui a enfin conçu un programme agricole à l'intention de tous les cultivateurs du Canada, ceux de l'Est, comme ceux de l'Ouest.

L'hon. M. Martin: Ce n'est qu'une simple façade.

M. Grafftey: Si le député veut bien m'accompagner dans la circonscription de Brome-Missisquoi, pour y dire à la population que ce programme n'est qu'une façade, il n'aura pas beaucoup de succès. En effet, nous avons l'avantage de bénéficier, dans Brome-Missisquoi, du premier programme témoin en vertu de l'ARDA, qui fonctionnera d'ici quelques jours. Nous avons vu, récemment dans le cadre de notre politique agricole à long terme, la Chambre des communes saisie de certaines modifications de la loi sur le crédit agricole. Nous avons aussi entendu les propositions faites à la Chambre au sujet des programmes d'entreposage des céréales envisagés à l'intention des cultivateurs de l'Est. Dans tout le domaine de l'agriculture, et avec des vues à long terme, nous apercevons cette notion d'innovation et de changement dont chaque agriculteur du Canada est conscient, et je me contenterai de faire remarquer aux honorables vis-à-vis qu'il s'agit d'une loi à long terme figurant déjà dans les recueils. Qu'on l'appelle planification, qu'on l'appelle comme on voudra, elle s'y trouve et la population du Canada sait le reconnaître.

Dans le domaine du commerce, qu'est-ce que les honorables vis-à-vis appellent les 25 missions commerciales représentant chaque industrie canadienne importante qui se sont rendues à l'étranger l'an dernier? En faisaient partie des représentants des employeurs et des employés, tandis que des acheteurs éventuels du monde entier ont été amenés au Canada par les soins du ministre du Commerce. Nous avons vu le grand succès de nos foires commerciales à Toronto, à Winnipeg et à Montréal. Nous avons vu le grand succès de notre méthode d'envisager à long terme le d'exportation. Les honorables commerce vis-à-vis appelent-ils cela de la planification? Appellent-ils cela une loi à long terme? Elle

figure dans les recueils et elle remplit son but.

Nos exportations sont bien supérieures à celles de l'an dernier. Cela entraîne plus d'emplois pour plus de Canadiens et une plus grande quantité de marchandises produites ici, au Canada, par les Canadiens, pour les Canadiens. N'est-ce pas là une loi à long terme?

Le programme d'écoles techniques du ministère du Travail ne constitue-t-il pas une mesure à long terme? Les députés d'en face prétendent que nous n'avons rien fait et qu'aucune mesure à long terme n'est projetée, mais en vertu du programme d'écoles techniques du ministère du Travail, qui prévoit le paiement de 75 p. 100 des frais de construction de nouvelles écoles techniques, ainsi que des annexes et des réparations aux écoles actuelles, plus de 400 demandes ont déjà été approuvées. Lorsque ces projets auront été exécutés, ces écoles pourront accueillir 125,000 élèves d'un bout à l'autre du pays. N'est-ce pas là de la planification à long terme?

(Texte)

Je veux profiter de l'occasion, ce soir, pour adresser quelques remarques au premier ministre de la province de Québec, l'honorable Jean Lesage. Je lui dis: Il faut qu'avec les autres provinces de notre pays, le Canada, vous commenciez à participer à ce grand programme.

M. Deschatelets: Commencez par ajuster votre programme.

(Traduction)

M. Grafftey: Il y a quelques jours à peine, le ministre du Travail a présenté une mesure législative concernant les problèmes de l'automatisation. Qu'est-ce que c'est pour nos visà-vis sinon une mesure législative à long terme?

Nous nous sommes tous rendu compte du gros travail fourni par le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Dinsdale) et du succès qui a couronné sa conférence sur les ressources et notre avenir.

Pour les pêcheries, nous avons le programme de prêts garantis, représentant 10 millions de dollars par année. Nous avons aussi le programme des routes d'accès aux ressources. Que sont ces lois sinon des programmes à court terme et à long terme, servant les intérêts des Canadiens et de notre économie?

Nous avons assisté à la création du nouveau ministère des Forêts et avons pris connaissance des programmes concernant le gaz et le pétrole. Pensons au nouveau Conseil national de l'énergie qui travaillera certainement de concert avec l'Office que nous envisageons ce soir.

[M. Grafftey.]